

Programme Territorial de Gestion de l'Eau pour le Curé

Groupe de Travail 1 : Appréhension des concepts clés de l'Etat des Lieux
Compte rendu et synthèse

Panel Agricole : lundi 12 décembre 2022 - 14h00 à 17h30. CA 17-79

Collège « milieux » : mardi 13 décembre 2022 – 9h00 à 12h30. Mairie de Forges

Collège « activités Economiques » : mercredi 14 décembre 2022 – 9h00 à 12h30. CDA LR

Table des matières

Rappel du processus de montée en compétences	3
Un processus mobilisant trois sous-groupes d'acteurs	5
Rappel de la constitution des collèges d'acteurs.....	5
Collège Milieux :	5
Collège Activités économiques :	5
Constitution du panel agricole.....	6
Critères de sélection des membres du panel	6
Communication faite	6
Composition et présence au GT1.....	7
Objectifs du GT1	7
Programme pour les trois ateliers du GT1.....	7
Participants au GT1.....	7
Point de vigilance concernant la représentation des différents intérêts	9
Attentes des participants vis-à-vis du PTGE du Curé et des ateliers de montée en compétences	10
Principes pour une bonne concertation sur le PTGE du Curé	11
Nature des échanges et sujets abordés.....	12
Evaluation des ateliers du GT1	22
Suites de la montée en compétences : GT2 et GT3.....	24

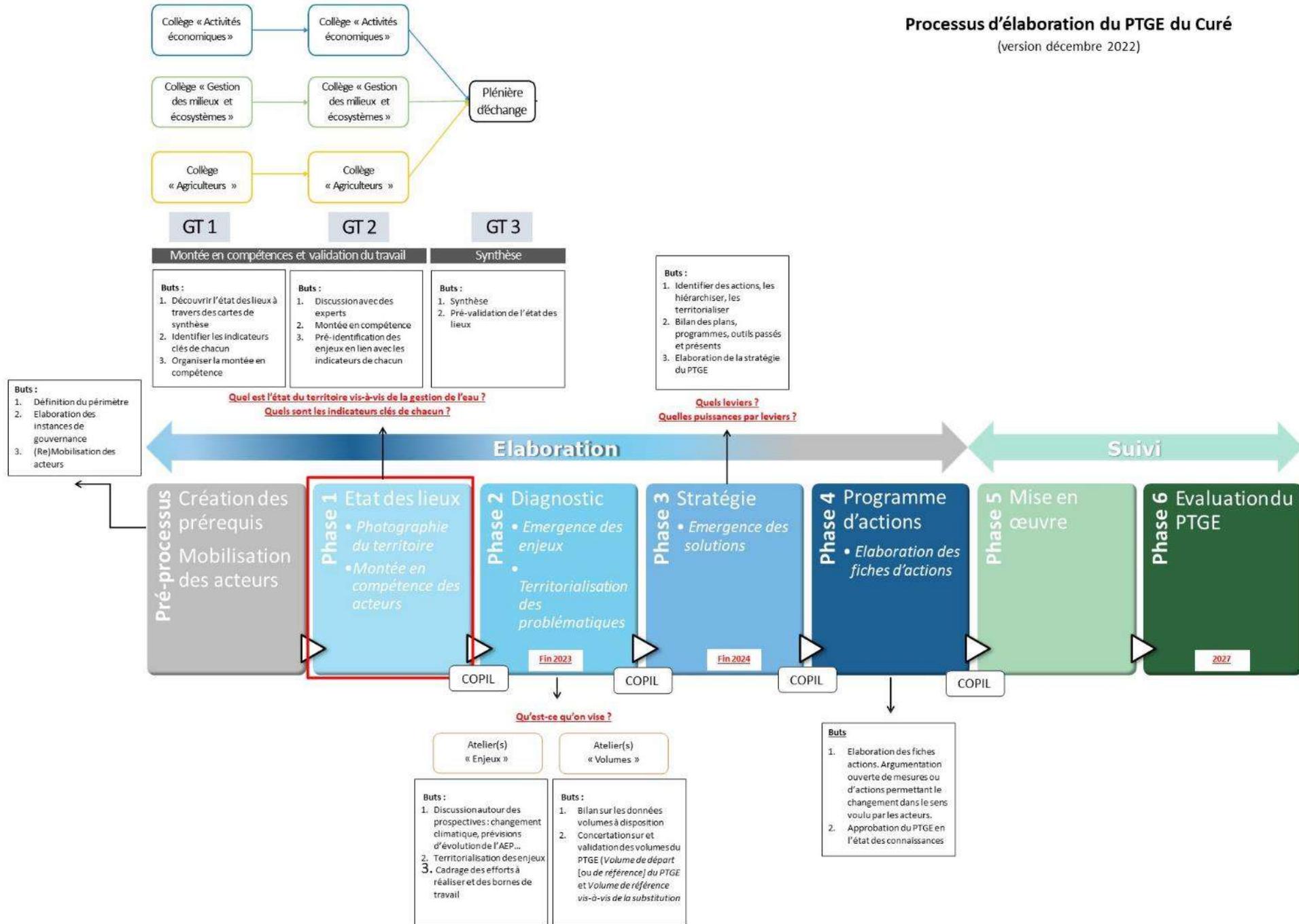
Rappel du processus de montée en compétences

Les ateliers du GT1 qui se sont déroulés du 12 au 14 décembre 2022 marquent le début des ateliers techniques pour le PTGE du Curé. Ils s'insèrent dans un processus de concertation débuté en novembre 2021 qui durera jusqu'en 2024, à l'aboutissement à un plan d'actions en vue du retour au bon état qualitatif et quantitatif de la ressource en eau à l'horizon 2027.

Le processus est scindé en plusieurs parties. La première phase, dans laquelle s'insère les ateliers du GT1, a pour objectif d'atteindre une acculturation & compréhension du contenu de l'état des lieux par tous les acteurs du comité de pilotage et des acteurs susceptibles de rejoindre les groupes de travail ultérieurement. Cette phase aboutira au printemps 2023 par la validation d'un état des lieux technique et partagé, auquel les acteurs du Curé auront pu contribuer.

Lors du GT1, trois groupes (voir composition ci-dessous) ont pris connaissance des mêmes cartes et supports qui synthétisent des données de l'état des lieux. Ils ont fait remonter leurs remarques, questions, et demandes d'informations complémentaires. Ils ont également identifié des indicateurs clés qui permettront d'une part d'orienter la montée en compétences des acteurs du territoire. D'autre part, ils serviront de marqueurs importants pour le développement, le suivi et l'évaluation du PTGE.

Processus d'élaboration du PTGE du Curé (version décembre 2022)



Un processus mobilisant trois sous-groupes d'acteurs

Rappel de la constitution des collèges d'acteurs

Pour cette phase de montée en compétences, trois groupes d'acteurs ont été formés, et ont participé à des ateliers identiques. Les acteurs sont rassemblés en fonction de leurs secteurs d'activité et/ou intérêts similaires pour que chacun.e se sente entendu.e, et que les intérêts de tous soient évoqués (« mis sur la table »).

La constitution précise de ces groupes provient des travaux du MS 1, retravaillés ensuite par la cellule d'animation, et tient compte des divers entretiens. Cette constitution pourra être modifiée à la marge en déplaçant de groupe certaines structures. D'autre part, ces groupes pourront être complétés avec des acteurs qui pourraient intervenir dans la suite du PTGE et qui doivent de fait aussi partager l'Etat des Lieux pour pouvoir contribuer pleinement à la suite de la démarche.

Collège Milieux

Ce collège est constitué d'acteurs représentant la gestion et la préservation des milieux, et a pour tâche d'analyser l'état des lieux et les données présentées à l'aune des besoins des écosystèmes, de la biodiversité et des milieux naturels.

Présents : AELB, Méline Aucante ; CLE du SAGE SNMP, François Josse ; Communauté de communes Aunis Sud, Cécile Philippot ; Conseil départemental 17, Elodie Libaud ; Coordination de défense du Marais Poitevin, Gilles Daverdon ; Etablissement public du marais poitevin, Gaëtane le Gourriec ; Fédération de la Charente Maritime pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Marie Rouet ; Nature Environnement 17, Patrick Picaud ; SYRES 17, Fabien Poussin ; SYRIMA, Micheline Bernard, Jean-Louis Berthé, Lucie Marin, Didier Berchaire

Excusés : Conseil régional Nouvelle-Aquitaine ; DREAL Nouvelle-Aquitaine, Olivier Debinski ; Forum des marais atlantiques, Loïc Anras ; IIBSN ; LPO Poitou-Charentes ; Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis ; PNR Marais Poitevin

Absents : Communauté de communes Aunis Atlantique, Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle Aquitaine, INRAE Saint Laurent de la Prée, OFB Nouvelle Aquitaine, UNIMA

Collège Activités économiques

Ce collège est constitué des membres du COPIL représentant des intérêts économiques (agricoles, touristiques, industriels et AEP), et a pour tâche d'analyser l'état des lieux et les données présentées à l'aune des intérêts économiques de l'eau sur le territoire.

Présents : ASA des irrigants d'Aunis, Pascal Ribreau ; CEP 17, Denis Thibaudeau ; Communauté d'Agglomération La Rochelle, Guillaume Krabal, Karine Le ; Coopérative Agricole Ocealia, Mathilde Landais ; Coopérative agricole Terre Atlantique, Bruno Gautronneau ; Coopérative de Courçon, Denis Riffaud ; CORAB, Pierre-François Robin ; Chambre d'Agriculture 17, Alexandre Paboeuf ; DDTM 17, François Wallon ; EDT17, Romain Huesca ; FD CUMA, Georges Riga ; Fédération des chasseurs de la Charente-Maritime, Olivier PRAUD ; GDA Aunis, Philippe Massonet ; Port Atlantique La Rochelle, Bernard Plisson ; UFC que choisir de la Charente-Maritime, Jean-Paul Renoux

Excusés : CCI La Rochelle ; DRAAF Nouvelle-Aquitaine ; FRAB/GAB17, Philippe Bailly

Absents : ARS Nouvelle Aquitaine ; Association des maires de la Charente-Maritime (AMF17) ; CAVAC ; Comité régional de Conchyliculture ; Eau 17 ; Soufflet Agriculture

Constitution du panel agricole

Ce panel est composé d'agriculteurs exploitants représentatifs des différentes agricultures du territoire (céréaliers, polyculteurs éleveurs, éleveurs, maraichers, etc.) et a pour tâche d'analyser l'état des lieux et les données présentées à l'aune de leur expérience et expertise sur l'agriculture du territoire.

Les informations suivantes sont issues du rapport de constitution du panel agricole réalisé par l'animateur du PTGE du Curé.

A l'issue des entretiens réalisés au premier semestre de 2022, une demande a émergé d'une meilleure représentation de la diversité des profils agricoles en tant qu'usagers directs. Le panel d'usagers agricoles a pour vocation d'enrichir et nuancer les positions formulées par les représentants de l'agriculture au sein des instances décisionnaires du PTGE, qui ne peuvent pas représenter l'intégralité des agricultures du territoire.

Afin de maintenir un équilibre entre la représentation des différents intérêts, des acteurs pourront être invités à rejoindre les discussions des autres collèges d'acteurs. Par ailleurs, une révision de la composition du COPIL pour garantir un groupe représentatif et actif est envisagé (*voir infra*).

Le choix a été fait de constituer un panel représentant la *diversité* des profils agricoles, plutôt qu'une représentation *proportionnelle* à la réalité du territoire. La constitution du panel agricole se fonde sur le travail de diagnostic agraire réalisé lors d'un stage de fin d'études au printemps-été 2022. Celui-ci a abouti à une typologie des différents systèmes de production présents sur le territoire du Curé.

Critères de sélection des membres du panel

Le panel est constitué à partir de candidatures volontaires. Deux critères ont permis de procéder à un tri préalable des volontaires :

- L'exploitation doit avoir une part prépondérante de sa Surface Agricole Utile (SAU) sur le bassin du Curé. Le seuil a été fixé à 75%.
- Les répondants ne doivent pas être déjà présents au sein d'instances de gouvernance en relation avec le PTGE Curé, c'est-à-dire :
 - Les personnes ne doivent pas faire partie du Comité de Pilotage du Curé ;
 - Les personnes ne doivent pas faire partie d'instances décisionnaires de structures présentes dans le PTGE. Une question sur les mandats permet de préciser leurs liens avec d'autres groupements (politique, syndicat, association, etc.)

Six autres critères ont été mobilisés pour sélectionner les volontaires restants. Si plusieurs volontaires présentaient un profil identique, un tirage au sort a été effectué. Ces critères sont :

- Le système de production
- L'accès à l'eau et à l'irrigation
- Type de production et prédominance dans le chiffre d'affaires / la marge brute
- Les démarches de qualité (engagement en agriculture biologique ou Agriculture de conservation des sols)
- Age & sexe des exploitants agricoles
- Type de sols

Communication faite

Une large campagne d'information a été réalisée grâce aux différents canaux de communication susceptibles de toucher les agriculteurs, dans le but de parvenir à un panel hétéroclite et représentatif de la diversité des systèmes de production sur le bassin versant du Curé. Les canaux mobilisés sont les suivants :

- Information par mail et par téléphone selon les listes disponibles au sein de la Chambre interdépartementale d'Agriculture 17-79 ;

- Diffusion de l'appel à volontaires dans l'hebdomadaire « L'Agriculteur Charentais », numéro du 28 Octobre 2022 ;
- Relances mail pour les éleveurs en raison d'un manque de ces systèmes de production une semaine avant la fin du 18 novembre ;
- Diffusion par les coopératives et ASA (Coopérative de Courçon, Terre Atlantique, Corab, Coopérative Océalia, ASA des irrigants d'Aunis) ;
- Affiches en lieux clefs ;
- Diffusion par internet (site internet des co-porteurs) ;

Composition et présence au GT1

Présents : BEUGNON Benjamin, BLAIN Pierrick, BOULERNE Éric, BOUSSIRON Romain, DERAZE Nathalie, DORIN Didier, DUBOIS Pierre-Henri, GAILLARD Jean-François, GAUTRONNEAU Éric, GENAUZEAU Carine, GROSSMANN Laurent, LIAIGRE Brice, PERRY Robin, TARERY Mélina, VARENNE Jean-Paul, VERBIESE Guillaume, VETEAU Jacques

Excusés : BERNARD Sébastien, BOUCARD Pierre, DEPREZ Carl Philip

Objectifs du GT1

- Se présenter, échanger sur les attentes respectives de chacun
- (Re)Fixer ensemble un cadre de travail de qualité : s'engager sur des principes que chacun se devra de respecter
- (Re)Présenter le processus prévu : ses étapes et notamment le planning prévu pour aborder les sujets techniques : qui / quoi / quand / comment
- (Re)Découvrir l'état des lieux à travers des cartes de synthèse présentant les données et outils de suivi disponibles sur le territoire, afin que chacun puisse :
 - (1) Poser des questions pour organiser la montée en compétence sur les sujets de son choix (une montée en compétence différenciée pourra se faire pour chaque collège d'acteurs suivant son besoin) ;
 - (2) S'assurer que son point de vue est bien illustré (demander des compléments le cas échéant) ;
 - (3) Prioriser quelques indicateurs clés de son point de vue (et s'assurer ainsi de la montée en compétence des autres acteurs sur ces sujets choisis). La notion d'indicateurs est intéressante à travailler car elle permettra à terme de construire un projet opérationnel avec des objectifs chiffrés et un protocole de suivi efficace.

Programme pour les trois ateliers du GT1

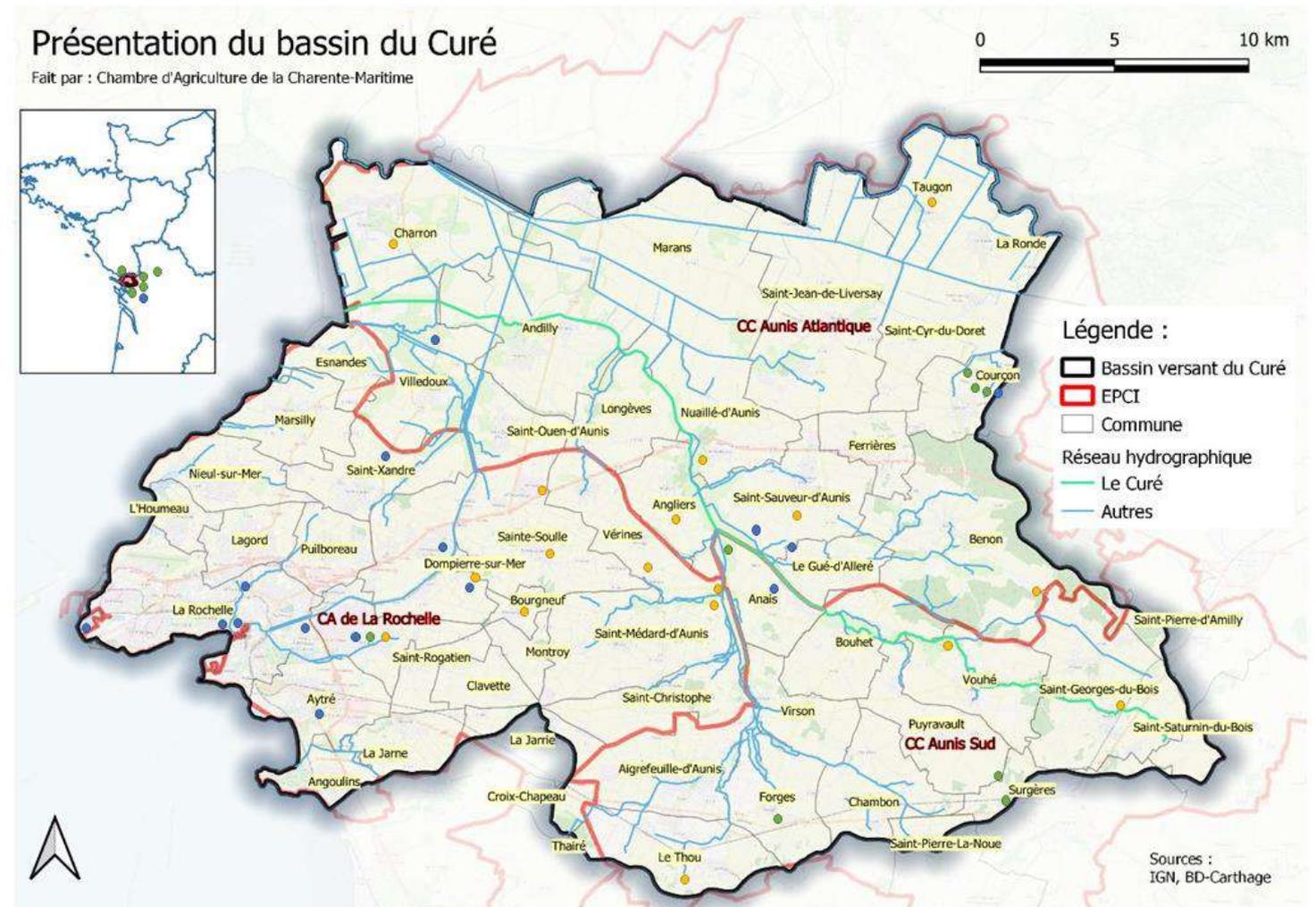
Horaire	Objectif
9h / 14h	Accueil des participants, émargement Présentation des principes de la concertation & positionnement des acteurs
9h15 / 14h15	Introduction & retour sur les principes de la concertation
9h30 / 14h30	Présentation des acteurs dans chaque groupe
10h / 15h	Travail en sous-groupes thématiques autour de cartes du territoire, synthétisant des données et éléments issus de l'Etat des Lieux. Rotation des sous-groupes autour des trois thèmes : <ul style="list-style-type: none"> - « les usagers de l'eau du bassin du Curé » ; - « La ressource en eau sur le bassin du Curé (focus quantité » ; - « Le milieu naturel et la qualité de l'eau »
12h / 17h	Restitution des travaux en sous-groupes
12h15 / 17h15	Evaluation de l'atelier
12h30 / 17h30	Clôture

Participants au GT1

Les participants ont été invités à se positionner sur une carte du bassin versant lors de la présentation de l'atelier. Il ressort que la majorité des acteurs sont localisés dans le bassin versant, hors de la zone de marais. Les agences et

institutions de l'Etat gestionnaires des milieux qui se sont déplacées pour les ateliers sont pour la plupart situées hors du bassin versant. Leur territoire d'action englobe et dépasse le bassin du Curé.

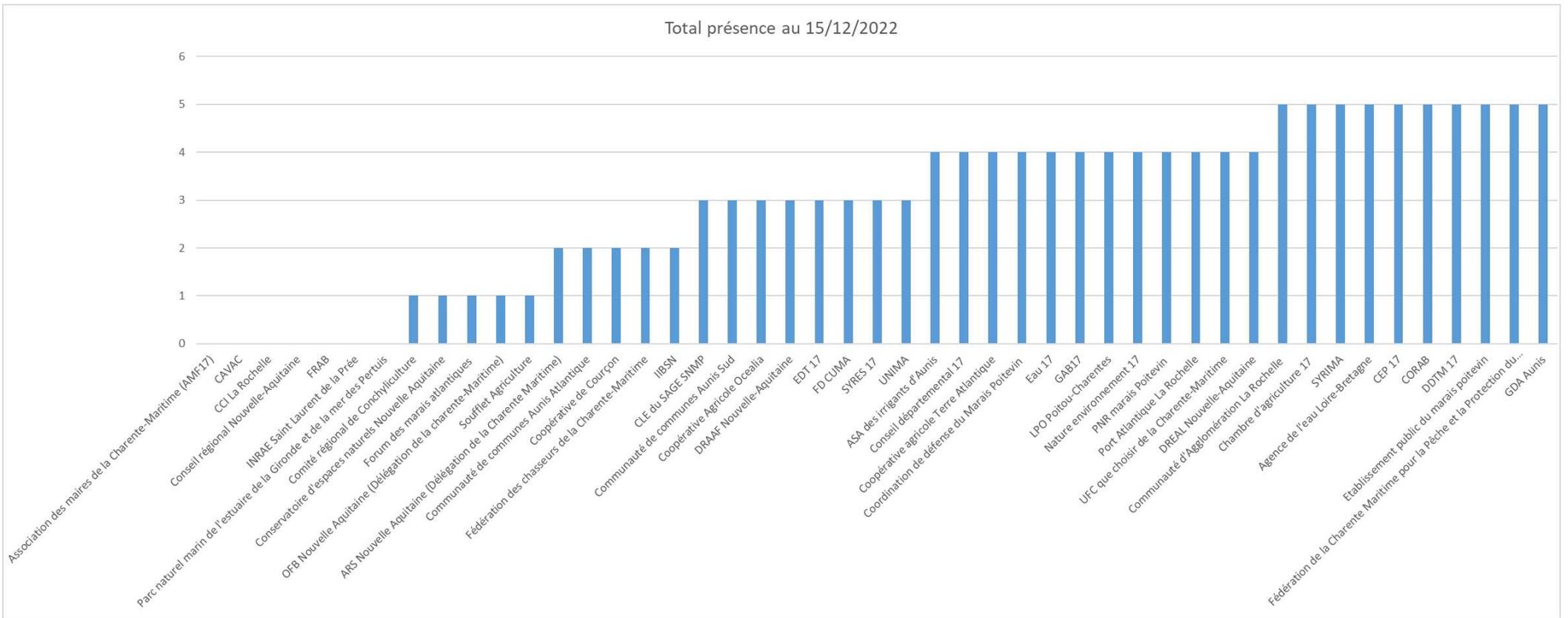
Les pastilles correspondent aux sous-groupes : en jaune, les membres du panel agricole ; en vert, les membres du collège milieu ; en bleu les membres du collège économique.



Point de vigilance concernant la représentation des différents intérêts

On observe à l'issue de ce premier atelier de montée en compétences un déséquilibre numérique dans la représentation des différents intérêts et points de vue. Cela est dû notamment au manque de disponibilité et de moyens humains de certains acteurs formant partie du collège « milieux ». La composition validée en COFIL en novembre 2021 se retrouve déséquilibrée par les absences de ces structures. De plus il faudra veiller dans la suite des discussions techniques à assurer un équilibrage entre les points de vue dans les groupes de travail. Ainsi il conviendrait d'aborder le rééquilibrage du COFIL et de la constitution de groupes de travail afin d'assurer que les structures disposant d'un pouvoir décisionnaire aient bien participé à l'ensemble du processus, et que l'équilibre entre les points de vue soit effectif.

Le graphique ci-dessous recense la présence des membres du COFIL lors des 5 réunions et ateliers pour le PTGE du Curé (COFIL du 09.11.2021, 08.06.2022 et 22.09.2022 ; la réunion de conscientisation du 09.11.2022, et les ateliers du GT1 de 12.2022). Chacun avait été invité à l'ensemble de ces réunions.

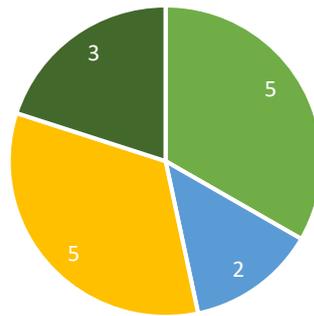


NB : La FRAB avait indiqué au début du processus qu'elle serait représentée par le GAB17.

Attentes des participants vis-à-vis du PTGE du Curé et des ateliers de montée en compétences

Les acteurs ont été invités à faire remonter leurs attentes vis-à-vis du PTGE du Curé, et vis-à-vis de la montée en compétences. Les graphiques ci-dessous synthétisent les attentes principales exprimées par les acteurs. Les graphiques comptabilisent le nombre de fois ou l'argument a été cité, et un participant peut avoir cité plus d'un argument.

Attentes principales : panel agricole (sur 17 participants)



- Partage et répartition de la ressource en eau
- Sécuriser les volumes et défendre l'irrigation
- Participer au PTGE et contribuer à la gestion de l'eau du territoire
- Préoccupation en tant qu'exploitant / Autonomie alimentaire

Attentes principales : collège "milieux" (sur 13 participants)



- réduire les tensions entre acteurs, encourager un travail collaboratif
- améliorer et partager les connaissances sur le fonctionnement du bassin versant du Curé, partager un diagnostic commun
- parvenir à des solutions concrètes, partagées et issues du territoire
- amélioration de l'état des milieux, atteindre le bon état écologique de la ressource & du bassin versant
- le PTGE est une opportunité pour améliorer la gestion de l'eau sur le territoire, dans le respect de la réglementation en vigueur
- conditionner les usages par rapport à la ressource / mettre en place une gestion équilibrée et équitable
- prendre en compte le changement climatique

Attentes principales : collège "activités économiques" (sur 15 participants)



- durabilité économique des exploitations
- penser le futur de l'agriculture de manière cohérente et partagée
- mettre en place une gestion de l'eau qui permette un partage de la ressource entre tous les usagers
- encourager un travail collectif et collaboratif
- compréhension du fonctionnement hydrologique
- trouver des solutions aux enjeux eau, biodiversité, climat, qualité de l'eau et des milieux
- sécuriser l'accès à l'eau pour l'irrigation

Principes pour une bonne concertation sur le PTGE du Curé

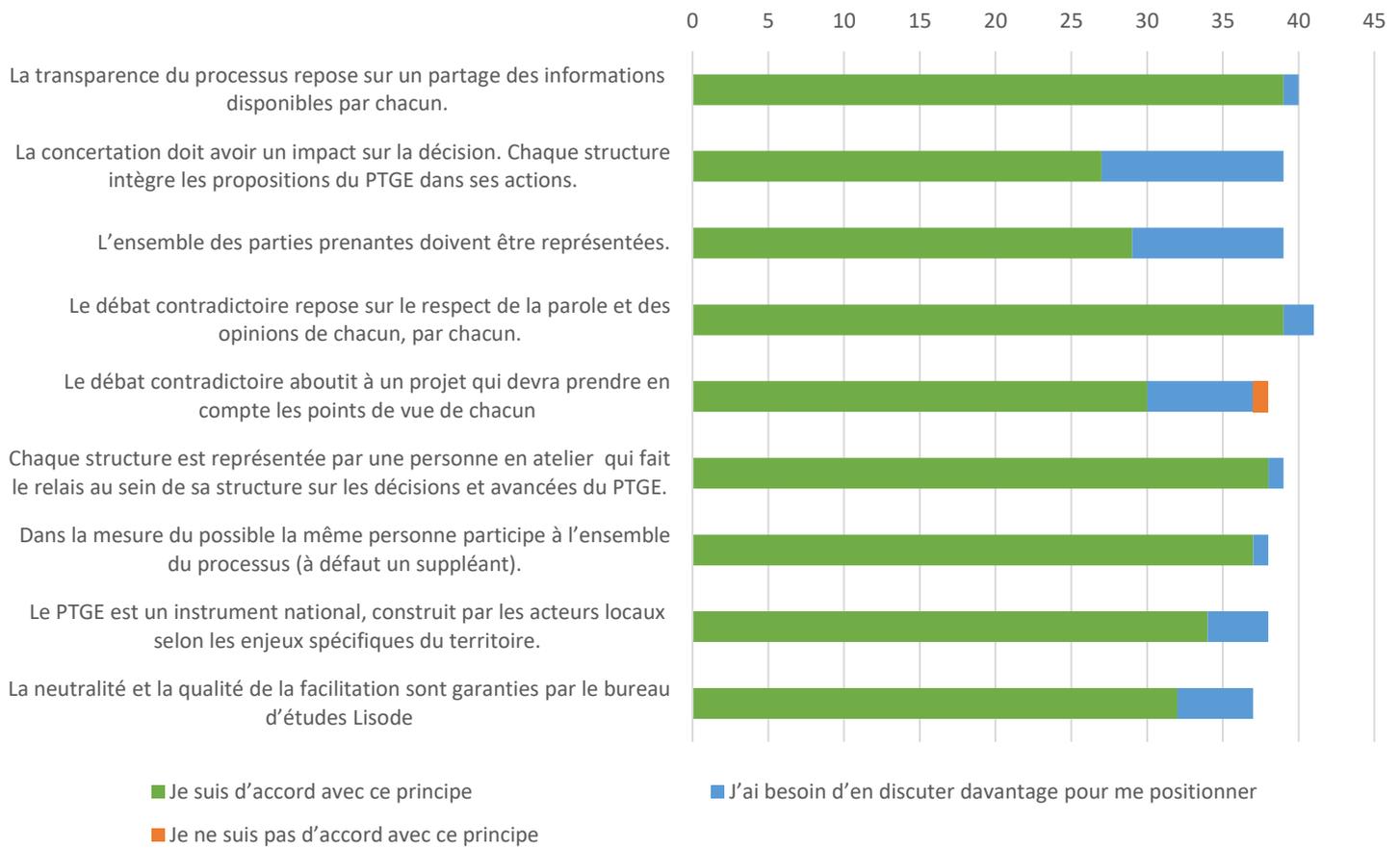
Un poster présentant un ensemble de principes pour une bonne concertation a été présenté aux participants en les invitant à se positionner sur chacun de ces principes, et à poser des questions ou faire des remarques, le cas échéant.

Certains principes ont fait l'objet de questions, de remarques et demandes de précision. Les facilitatrices du bureau d'études Lisode ont répondu aux questions posées pendant les ateliers.

- Sur le principe « la concertation doit avoir un impact sur la décision. Chaque structure intègre les propositions du PTGE dans ses actions » des membres du panel agricoles ont commenté « On intègre si on est d'accord, si c'est possible économiquement ». Divers participants ont dit ne pas pouvoir se positionner à l'avance sur des mesures qui n'ont pas encore été déterminées.
- Sur le principe « l'ensemble des parties prenantes doivent être représentées » des membres du panel agricole ont commenté « Sur le principe OK mais est-ce le cas ? (exploitant voisin n'a pas eu l'info) ». Des membres du collège économique ont interrogé le rapport entre la parole de la structure, et de l'individu qui la représente. Comment faire la distinction entre les deux ? Dans les trois sous-groupes, les demandes de précisions concernant ce principe portaient sur la représentativité effective des instances du PTGE, et la légitimité de nouvelles structures à inclure (qu'elles aient un niveau d'intérêt minimal pour être admises). Aucun ne remettait en question le principe en tant que tel, et tous l'estiment important. L'importance de l'équilibre des points de vue a été rappelée par des membres du collège économique.
- Sur les principes « le PTGE est un instrument national, construit par les acteurs locaux selon les enjeux spécifiques du territoire » et « la neutralité et la qualité de la facilitation ont garanties par le BE Lisode » des demandes de précision ont été demandées pour mieux comprendre les énoncés.

- Sur le principe « le débat contradictoire aboutit à un projet qui devra prendre en compte les points de vue de chacun » divers acteurs dans les trois groupes ont réagi en soulignant qu'il manquait la notion de compromis, que « prendre en compte ne veut pas forcément dire inclure », qu'il « y aura des déçus », et qu'il fallait « faire attention au consensus mou ». Des membres du collège milieux ont interrogé la place des élus et des citoyens dans le PTGE.

Principes pour une bonne concertation sur le PTGE du Curé



Nature des échanges et sujets abordés

Les tableaux suivants recensent les indicateurs et remarques des participants au cours des trois ateliers. En jaune, les interventions du panel agricole, en vert celles du collège milieux, et en bleu celles du collège économique. Les couleurs correspondent aux pastilles localisant les acteurs sur le territoire. En orange, des précisions apportées par le coportage.

Les votes permettent d'identifier une priorisation de certains indicateurs pour les acteurs du territoire, et d'orienter la montée en compétences des GT 2 et GT3.

Les contributions relatives à la phase stratégie ou pistes d'actions ont été rassemblées en fin de tableaux. Elles seront remobilisées par la suite.

Thème : Les usages agricoles

Synthèse		Retranscription des notes en ateliers (Indicateurs / Vote / Compléments)		
Usages agricoles	L'histoire agricole du territoire		La baisse du nombre d'exploitants agricoles est aussi liée à des enjeux de foncier Etonnement du fait que la SAU n'ait baissée que de 6,4% depuis 1970 !	
		Corrélation surface - besoin en eau	Y a-t-il une corrélation entre l'évolution des surfaces des exploitations (agrandissement) et des besoins en irrigation ? <i>[question abordée dans le diagnostic agraire]</i>	
		Historique de l'irrigation sur le territoire	3 Expliciter l'histoire de l'irrigation, le lien avec les politiques publiques et agricoles qui ont "poussées" dans certaines directions, inclure un volet sur les conséquences économiques de ces trajectoires (investissements...). Mise en relation également avec la diminution du nombre d'exploitations et l'évolution des prélèvements. <i>[question abordée dans le diagnostic agraire]</i>	
		Prendre en compte le temps incompressible pour les changements de pratiques, d'un point de vue technique et humain	Il faut du temps pour changer de pratiques sur une exploitation et en voir les fruits, ce temps doit être pris en compte. Il faut du temps pour changer les mentalités.	
Usages agricoles	L'agronomie du territoire :	Besoin en eau/culture et calendrier	2	Terres trop sèches pour infiltrer l'eau ? <i>[Etat des lieux v2 page 280-282 (partie 7.5.1)]</i>
		La capacité de rétention en eau des sols	1	A quel moment les prélèvements sont-ils faits, dans l'année ? <i>[Etat des lieux v2 page 12-16 (partie 1.2)]</i>
		Niveau de production en tonnages		
	Qualité des sols (RFU et azote) ; Cultures ; Itinéraires techniques (irrigation, traitements, technicité, cahiers des charges...) ; Rendements	Molécules/produits utilisés en agriculture	6	Avoir des indicateurs d'usage (et non uniquement ce qui est retrouvé dans l'eau) <i>[Traitement BNVD dans EDL v3]</i>
		La périodicité des cultures et leur besoin en eau	1	La carte sur l'agriculture n'est pas lisible, il aurait été mieux de faire 2 cartes. Quel type de système de production sur chaque type de sol ? Quel est le rapport entre assolement et volumes prélevables ?
		Besoin en eau/culture et calendrier + lien avec la qualité	5	Evoquer les cahiers des charges qualité des productions Différentes cultures vont demander différentes molécules, qui peuvent avoir un impact sur la qualité des milieux
		L'impact qualitatif des différents types d'assolements	3	Sur la carte, il s'agit des RFU plutôt que des RU ? <i>[des RU]</i>
		Les pratiques agricoles qui sont possibles sur chaque type de sol		Le type de sol dicte le type de cultures possibles dessus Infos sur l'évolution de la qualité des sols (capacité de rétention d'eau et d'azote)
		Compétences techniques nécessaire pour les différents types de pratiques agricoles		Il est nécessaire que les acteurs non-agricoles aient une compréhension plus fine des compétences techniques requises en agriculture, et de celles nécessaires pour AB, conventionnel etc.
Economie des exploitations et sa dépendance vis-à-vis de l'eau	Emplois liés à l'agriculture	8	L'EBE (mais inclut-il les très petites structures non soumises aux déclarations ?) <i>[Pas EBE mais Valeur ajoutée Brute par système de production dans le Diagnostic Agraire]</i>	
	Valeur ajoutée liée à l'agriculture	4	Le produit/ha ? Un indicateur d'heures travaillées ? <i>[Diagnostic agraire - partie technico-économique]</i>	
	Valeur ajoutée du m3 d'eau		% du CA gagné avec un tour d'eau ? Marges/cultures Attention à bien avoir une lecture différenciée par systèmes	
	Indicateurs de santé économique des exploitations			
	Rapport entre le rendement économique et la qualité des milieux	1	Est-ce que les zones à plus fort rendement économique ont un impact écologique supérieur ? Les zones n'ayant pas les mêmes assolements et systèmes de production, elles ne représentent pas le même rendement économique. Les différents types de cultures nécessitent des intrants différents, qui à leur tour	
	Le rendement économique d'une zone (et le rapport avec son impact qualitatif)			

	L'impact économique et écologique de la hausse du coût de l'énergie (charges)		ont un impact sur l'état qualitatif des milieux et de l'eau. Y a-t-il une corrélation entre la rentabilité d'une culture et son impact qualitatif ? Les zones les plus polluantes ont-elles un poids économique majeur ?
Les filières locales, l'import et l'export, la transformation et création de valeur ajoutée	Indicateurs en lien avec l'export Indicateurs liés aux filières / marchés	3	Et indicateurs en lien avec l'eau utilisée pour des productions partant à l'export En comparaison avec des indicateurs d'export à l'échelle nationale Evoquer aussi les importations (est-ce que ce qu'on exporte est aussi importé ?) Evoquer les normes qualité des importations (est-ce qu'on importe de moins bonne qualité que ce qu'on produit ?) Avoir des données liées aux ventes directes/indirectes. Avoir des données liées aux filières de transformation. Expliciter les règles liées au fonctionnement de la vente (contrats de semences, liens aux coop/négoces...) Prix des productions locales versus autres
	Indicateurs de pouvoir d'achat pour l'alimentation		
	Les apports de plus-value locale (ex : usines de transformation) Filières locales VS internationales L'impact des filières sur les choix des agriculteurs Imports bruts et transformés Imports de céréales Le poids économique de l'export Lien entre production locales & consommation locale	5 1	Le poids économique de chaque type de filière : est-ce que cela fait une différence pour les agriculteurs ? Est-ce qu'il y a des contraintes de qualité spécifiques pour l'export ? Dans quelle mesure les assolements sont-ils dépendants des filières ? À quel point les agriculteurs sont-ils impactés par cela ? Quelles sont leurs marges de manœuvre en termes d'assolements et de pratiques par rapport aux demandes des filières ? Est-ce qu'on importe des choses que l'on exporte aussi ? Quel est le rapport entre les entrées et sorties du territoire ? Est-ce qu'on exporte des matières brutes qui sont ensuite importées transformées ? Est-ce qu'il y a de l'export de produits conchylicoles ? Quelle part de la production locale est consommée localement, et quelle part de la consommation locale est produite localement ? Est-ce que ça vaut le coup d'investir dans l'irrigation pour une culture qui part à l'étranger ? (Coefficient d'entraînement moindre ?)
	Notions d'économie en lien avec l'export Fonctionnement des contrats de semences	3	Prendre en compte le marché de l'offre et de la demande à l'international. Evoquer les enjeux de l'autonomie alimentaire en lien avec le rôle de l'export : intervenant possible : Vincent Chatellier, économiste INRAE (se rapprocher de Romain Huesca) Donner des chiffres clés : "on exporte 1Tonne/2 en France ; 8/10 en Charente Maritime (proximité du port)". Parler de "marché de filière" : du rôle de la filière dans la structuration de l'économie agricole. Indiquer sur la carte les moyens de transformation disponible sur le territoire : "il y en a peu" (la minoterie...). "Le choix du marché auquel est destiné le produit" ne va pas modifier la pratique agricole : Quel lien entre l'enjeu "eau" et l'export ? Sur la carte de l'export, indiquer des volumes (tonnages) Avoir des informations sur les habitudes alimentaires des consommateurs.
L'activité agricole dans les marais	Impact sur les éleveurs et les exploitants en zones protégés	3	Les arrêtés biotope et autres mesures ont un impact sur les exploitants qui sont contraints dans l'exercice de leur métier, cet impact est important à suivre Rehaussement des niveaux d'eau : problèmes de productions fourragère. Santé financière des exploitations Faudrait-il cibler géographiquement la zone hors marais ? Le marais étant peu concerné par les enjeux de gestion quantitative ? Sinon, expliciter les liens pouvant exister entre les acteurs agricoles de marais et de la plaine ? De la même façon, doit-on continuer de présenter la nappe "FRGG127 - Calcaires et marnes captifs sous Flandrien du Jurassique supérieur de l'Aunis" qui est en bon état et pas concernée par les prélèvements ?

Stratégie / pistes de solutions	"Le marais sert naturellement de stockage de l'eau" Rôle des marais rétro-littoraux (Plan de prévention des risques littoraux) Les installations bio sont souvent en polyculture-élevage ? (Lien cultures et élevage dans le marais)
	Quel est le devenir des terrains drainés ? Il y a des zones où l'agriculture n'a plus sa place ? Décaler les prélèvements agricoles ? Anticiper l'assolement en fonction de la recharge hivernale ? Importance d'avoir des productions diversifiées. Intérêts/enjeux autour de la création de filières. La proximité du port est une spécificité du territoire (un atout) Travailler sur le pouvoir d'achat des consommateurs peut-il être un levier pour le PTGE ?

Thème : Le fonctionnement hydrogéologique du bassin versant

Synthèse	Retranscription des notes en ateliers (Indicateurs / Vote / Compléments)	
Le fonctionnement hydrogéologique	Grand cycle de l'eau	Pluviométrie sur le territoire D'où vient notre eau souterraine ? Uniquement de la pluviométrie de notre bassin ou alimentation par d'autres bassins ?
	Entrées et sorties d'eau du territoire	3 Indiquer la pluviométrie, expliciter sur la carte les arrivées AEP extérieurs au bassin (par les BV, les STEP, la laiterie de Surgères etc.)
Bilan hydrique mensuel (estimation) du bassin	1	7 Evoquer le grand cycle de l'eau en termes de flux Donner des éléments sur la pluviométrie, la part d'infiltration, de ruissellement, d'évaporation... en comparaison aux volumes prélevés pour l'irrigation. Parler de "pluie efficace". Evoquer la vitesse de vidange/remplissage de la nappe.
L'évolution de la pluviométrie annuelle et sa répartition au cours de l'année	3	Impact fort des prélèvements rivières au niveau de 1000 écus (cours d'eau). Indiquer les volumes totaux de chaque usage. Sur la carte des usages : ajouter les données de prélèvements 2020, 2021. Actualisation des données : 2019-2020
Le lien entre les niveaux de la nappe, les débits, la gestion des eaux	Piézomètres et répartition sur le territoire	3 Quelle est la corrélation entre le niveau d'eau dans la nappe, et le niveau d'eau à la surface ?
	Les assocs	Est-ce que fermer les écluses sur le Curé fait remonter le niveau des nappes ?
Suivi des piézomètres	4	Expliciter sur la carte les piézomètres "autres" : les récents versus ceux qui ne sont plus utilisés (expliciter pourquoi). Reprendre l'analyse des 2 piézomètres faite dans le cadre de l'AUP 2. Mieux expliciter les différents indicateurs de gestion (certains ne sont pas utilisés?) et leurs usages (référence Agence de l'Eau versus référence arrêté cadre...) Donner plus d'info sur le suivi des sources de bordure de marais. Donner plus d'info sur le suivi de la source du Curé. Donner la profondeur des piézomètres : tous sont bien sur le suivi de la même nappe ? "Profondeur de la zone saturée en eau" = parler plus simplement de la profondeur de la nappe ? Faire apparaître le cours d'eau sur la carte pour mieux comprendre le positionnement des piézomètres.

	Suivi des débits	3	<p>Indiquer qu'actuellement il n'y a pas de suivi des débits. Reprendre l'historique des débats sur ce sujets. Présenter l'étude bilan de 15 ans de suivi des assecs en lien avec les mesures de gestion et les volumes prélevés (cf. Fédé de pêche, s'inspirer de ce qui a été présenté dans le PPG Gères-Devise) Sur la carte pour la fréquence des assecs : indiquer les % qui sont dans l'état des lieux en légende (plus parlant que juste les couleurs) et indiquer la période de suivi (15 juin, 1er octobre) "On a eu des stations débitométriques par le passé, dont on n'a perdu les données : est-ce à (re)chercher ?" (Syrima) "Certaines échelles débitométriques existent mais ne sont pas fonctionnelles" (SYRES) : les positionner sur la carte, retrouver la logique de suivi de l'époque ?</p>
	Fonctionnement hydrogéologique	6	
	Présenter les projets de réserves ?	4	Associer coupes et modèles du BRGM pour améliorer la connaissance du sous-sol [<i>Etat des lieux v2 page 298-299 (partie 7.5.2.5)</i>]
	Volume global de la nappe (BRGM)	2	Atteinte de la banche : Nuailé d'Aunis. Infiltration - perte
	Analyser les prélèvements annuels de la nappe avec les prélèvements de l'année	2	Quelle méthode est utilisée pour les mesures quanti présentées dans l'EDL ?
	Débitmètre aux portes à la mer (variations interannuelles) : calcul des volumes	2	
	Lien entre la localisation des liens nappe-rivière et les points de prélèvements	2	
	Fonctionnement du sous-sol (différentes nappes) : fonctionnement différencié	1	
	Coupe géologique		
	Niveau piézométrique des ouvrages AEP		
	Date de départ des assecs		
Stratégie / pistes de solutions	Infiltration des eaux pluviales à la parcelle		<p>Cela pose la question de quelle agriculture on veut pour quels besoins ? Un 3ème piézomètre sur banche plate Alerter précocement Niveaux décidés arbitrairement : rediscuter des niveaux de seuil d'alerte ? Est-elle mise en place ? Qu'est-ce que ça permet comme amélioration quanti et quali ?</p>
	Les ouvrages de stockage existants	1	Quel est leur devenir ? En particulier pour les ouvrages inutilisés ou non-autorisés
	Constituer un réseau de piézomètres à différents endroits du territoire	1	<p>Un piézomètre qui permet de voir l'influence de l'arrêt des prélèvements, permet-il vraiment de connaître l'état ou juste un rééquilibrage ? Quel réel impact entre une multitude de prélèvements agricoles et un très gros prélèvement AEP ? Préciser le lien entre la gestion de l'eau et les politiques d'urbanisation sur le territoire.</p>

Thème : La qualité des eaux et des milieux

Synthèse		Retranscription des notes en ateliers (Indicateurs / Vote / Compléments)		
La qualité des eaux	Ensemble des molécules analysées	5	<p>Provenance des polluants retrouvés : Responsabilité de tous les usages, pas uniquement les usages agricoles (STEP, agriculture)</p> <p>Les nitrates dans les nappes</p>	<p>Par rapport à la qualité de la baie de l'aiguillon, et la présence d'ubiquistes. Est-ce que l'industrie et les usages ménagers utilisent des produits interdits en agriculture ? Qu'est-ce qui est lié à l'action humaine, et qu'est-ce qui est dépendant de la pédologie ? <i>[Etat des lieux v2 page 116-117 (partie 3.1.3.2.2)]</i> Est-ce que le taux de nitrates, c'est grave ? Est-ce que l'objectif nitrate (50um) fixé par la loi est vraiment atteignable ? Dans quelle mesure le type de sol influence la concentration de nitrates dans la nappe ? (Perigny / Clavette) <i>[Etat des lieux v2 page 116-117 (partie 3.1.3.2.2)]</i> La nappe est-ce elle adaptée pour un usage eau potable ? Il y a une incohérence entre le niveau historique de nitrates dans la nappe, et le seuil visé pour la potabilité. Est-ce que quand le niveau d'eau monte, le niveau de nitrates descend ? Est-ce qu'il y a un lien entre la + grande vascularisation (BV Curé amont + Virson) et la meilleure qualité de la nappe en dessous ?</p>
			Molécules retrouvées dans l'eau	<p>Avoir des informations sur un éventail plus large de molécules (pas uniquement d'origine agricole) Intégrer les données de suivi qualité du Département Intégrer le suivi CdA en tant que producteur d'eau (~45 points de suivi en eaux de surface)</p>
			La qualité chimique	<p>Quelles sont les molécules analysées dans les analyses physico-chimiques du Curé ? Quelle méthode est utilisée pour les mesures quali présentées dans l'EDL ? Peut-on avoir un détail annuel sur la présence de polluants, à quelle période de l'année sont-ils retrouvés ? (Quelles pratiques agricoles à cette période-là ?) Quelles molécules sont recherchées (phyto) ? Y a-t-il des études sur les effets cocktails et/ou l'impact des molécules sur le milieu ?</p>
			Impact de la quantité d'eau sur la qualité des milieux	<p>Quel est l'impact de la minéralisation des terres de groies sur le taux de nitrates retrouvé ? Pourquoi le taux de nitrates ne baissent-ils pas malgré l'amélioration des pratiques ? Dans quelle mesure l'état qualitatif de la nappe est-il influencé localement par les pratiques en surface ? Pourquoi n'y a-t-il pas de tache verte sous la cuvette de Nuaille ? Si le niveau quantitatif baisse, est-ce que le niveau qualitatif baisse ?</p>
Autres risques sanitaires			<p>Quels risques sanitaires en augmentant les niveaux d'eau (humain et animaux) ? Enjeu de salubrité : quel est l'impact s/ la salubrité des inondations et du maintien des niveaux hauts ? C'est pour des questions de salubrité que la cuvette avait été drainée.</p>	
			<p>Demande d'information sur les bassins de Simafex. Quelle est la qualité de l'eau qui s'y trouve ? Quel est le risque de débordement, et comment est-il géré ? Où va l'eau dans ces cas-là ?</p>	

Usages de l'eau par les particuliers (AEP, eau brute) ; fonctionnement des contrats ; coût de la dépollution	Usage AEP	5	Avoir des détails sur l'usage AEP Questionnement autour des usages des particuliers (ex : piscines) + tourisme Avoir des détails sur les forages individuels Pourquoi cette différence dans la consommation AEP 2009 et 2011 ? Il n'y a "que" 5 industries ? Les autres prélèvent sur le réseau AEP ou il n'y en a pas d'autres ?!
	Les forages domestiques et les piscines collectives		Peut-on obtenir des informations sur les volumes prélevés ? Ou à défaut le nombre de forages qu'il y a ?
	Correspondance entre les besoins de l'AEP et du tourisme, et la capacité de la ressource		Demande de plus de transparence sur les prélèvements AEP, et à quoi ils correspondent. Les usages qui en sont faits. Demande de projection sur les besoins en AEP. Demande d'information sur les transferts de prélèvements entre Varaize et Anais Qu'est-ce qu'il s'est passé en 2010 pour doubler les prélèvements AEP ?
	Usages AEP	3	Coût de la dépollution.
	Données sur l'ouverture ou fermeture de captages AEP (paramètre qualitatif)	1	Avoir des informations sur les usages AEP qui pourraient être remplacés par de l'eau brute (pompier...) Avoir des informations sur l'eau brute utilisée par les particuliers (forages individuels...) : Donner la carte BRGM de tous les ouvrages du territoire Observation factuelle de si captages sont ouvert ou fermés.
Gestion de l'AEP		Expliciter la part produite et la part achetée (fonctionnement des contrats, prix de l'eau)	
Cas des STEP	Qualité des rejets de STEP	3	Certaines sont-elles équipées de modes de traitement tertiaire ? Y a-t-il des marges d'amélioration "simple" sur les STEP du territoire ?
	Les modes de traitement des STEP		Indiquer le volume en M3 plutôt qu'en équivalent-habitant Quels sont les leviers sur lesquels il y a de la marge ? -> STEP et autres
Zoom sur le milieu marin	Impacts sur le milieu marin	1	La qualité des eaux de baignade n'est pas le bon indicateur. Voir le classement des zones conchylicoles ? <i>[Etat des lieux v2 page 236-238 partie 6.1.2]</i>
	La qualité chimique des eaux de baignade		À quelle période les mesures qualitatives sont-elles faites sur la baie de l'Aiguillon ? indiquer les zones Natura 2000 en mer sur les cartes Peut-on avoir des informations sur les petits fleuves côtiers ? (usages urbains, impacts urbains)
Stratégie / pistes de solutions	Précipitation sur surfaces urbanisées (dans l'idée de les collecter)	6	Pour améliorer la connaissance qualitative de la nappe Déplacer les captages eau potable dans des secteurs à plus faibles impacts ? Comment prendre en compte la forte hausse de la population ?
	Contrôle qualité au niveau des captages agricoles		
	L'évolution des assolements suite au programme Re-Source		Quelle est l'efficacité de ce programme sur l'évolution des assolements, et quel impact cela a-t-il eu sur la qualité de l'eau ? Sur l'évolution de techniques culturales ? TCS, RU du sol etc.
	Réutilisation des eaux non conventionnelles (STEP, eau de pluie, eaux grises...)	4	Indiquer le rejet des STEP en m3 et non en charge maximale équivalent-habitant. Indiquer s'il y a de fortes pertes entre les consommations AEP et les rejets. Indiquer s'il y a de forte variation intra-annuelle (due au tourisme). Evoquer le projet de REUT du Golf Océan. Peut-on mesurer la qualité perçue des cours d'eaux par les habitants urbains ? Et l'améliorer ? Quels sont les représentants du tourisme dans les ateliers ? Intérêt dans le sens où une partie des actions du PTGE pourraient être financées par le tourisme (écotaxe...) ?

Synthèse		Retranscription des notes en ateliers (Indicateurs / Vote / Compléments)	
La qualité des milieux	L'entretien des milieux et des fossés, l'hydromorphologie du territoire, les habitats et espèces, les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), l'urbanisation et son impact, les plans d'eau	Impact de l'entretien des fossés	8 "le canal du Curé est bouché" -> demande d'information ou de montée en compétence sur la gestion du canal, sur l'arrêt des curages et l'impact de ceci sur la qualité de l'eau (boues chargées qui stagnent et polluent le milieu)
		Entretien / état du canal	5
		Disparition d'espèces dans le marais	2
		Espèces indicatrices de la qualité du biotope	1
		Hydromorphologie, zones humides, ouvrages sur cours d'eau	4
		Haies / indicateurs de mesures agroécologiques (MAEC)	3
		Méthode Réseau Equivalent Habitat	2
		Indicateurs "Habitats" plutôt que "espèces" (sauf quelques espèces repères)	2
		Etat Ecologique	
		Inventaire des plans d'eau	
Évolution du couvert végétal annuel	4		
Enjeux autour de l'entretien des fossés			
Le coût économique de la reconstitution des milieux			
Stratégie / pistes de solutions		Restoration des fossés de plaines pour favoriser l'infiltration Curage ! Besoin d'entretien Qu'est-ce qu'on veut ? Le MP est un milieu anthropisé. Est-ce qu'on cherche à le désanthropiser ? Quel est l'objectif visé avec la restauration ? Optimiser le stockage dans les milieux naturels (canaux, autres)	

Thème : Autres sujets évoqués

Synthèse		Re transcription des notes en ateliers (Indicateurs / Vote / Compléments)		
Autres sujets	Les tonnes de chasse		<p>Définir "inutilisé" pour les tonnes de chasse <i>[Détail saumâtre/inutilisée/autre reçu par la Fédération de Chasse 17, prochainement inclus dans l'Etat des lieux v3]</i></p> <p>Quel est le statut administratif des tonnes, sont-elles autorisées ou non ?</p> <p>Demande de précision sur quelles tonnes sont saumâtres, et lesquelles sont inutilisées</p> <p>Demande d'information sur la gestion de l'eau dans les mares de tonne : prises d'eau, autorisations</p> <p>Distinguer les tonnes de chasses saumâtres des inconnues ou inutilisées.</p>	
	Stratégie / pistes de solutions	Quantifier les besoins en eau pour tous les usages	7	<p>Climat : hausse des besoins en eau</p> <p>Comment est déterminé le volume prélevable ?</p> <p>Quels sont les volumes "réellement" consommés ?</p> <p>Maintenir les volumes existants pour l'irrigation</p> <p>Volumes cibles incohérents avec les besoins sans réserve</p> <p>La déviation de Marans va-t-elle avoir des effets sur les terres agricoles ?</p> <p>Ils ont quelques années d'avance, regarder ce qui a marché, ou non, chez eux, et pourquoi</p>
		Pratiques vertueuses des voisins en Vendée		
	Notion de solidarité interbassins, inter-agences		1	

Synthèse

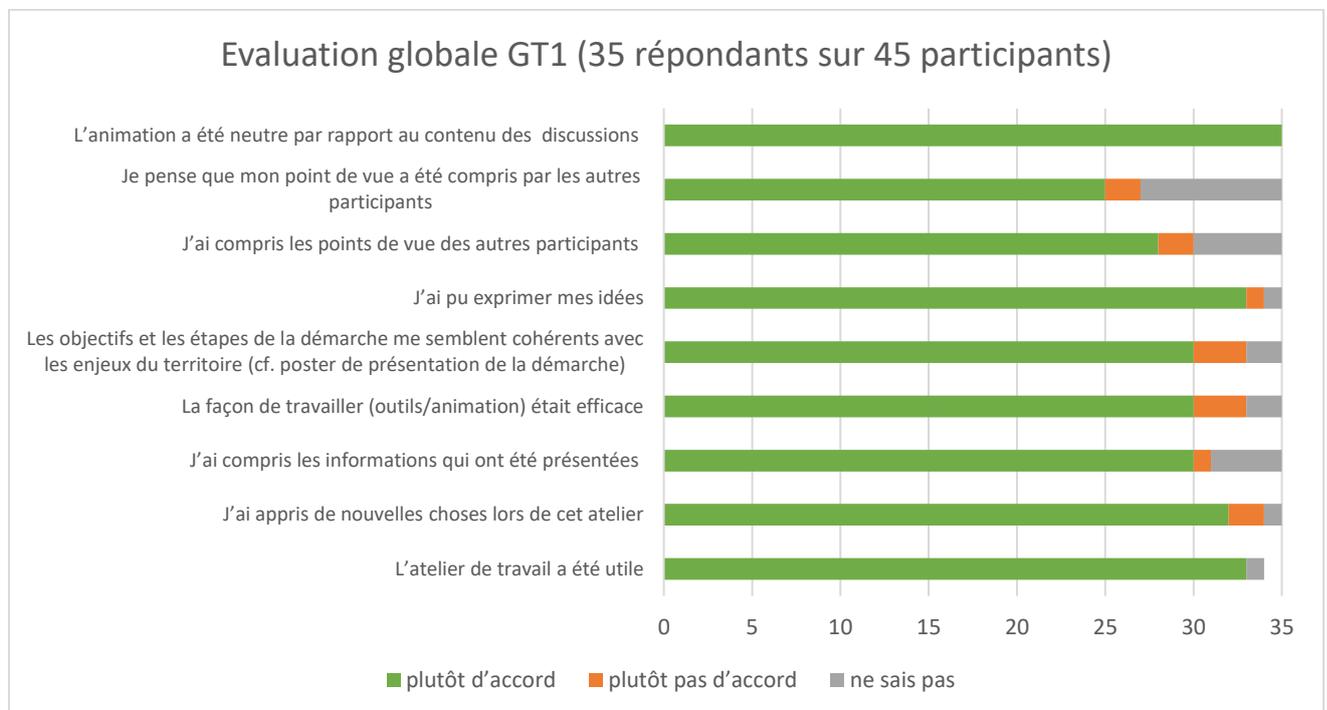
Thèmes	Sujets abordées	Principaux sujets à creuser (5 « votes » minimum)
Les usages agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • L'histoire agricole du territoire ; • L'agronomie du territoire ; • L'économie des exploitations et sa dépendance vis-à-vis de l'eau ; • Les filières locales, l'import et l'export, la transformation et la création de valeur ajoutée ; • Un focus spécifique sur les exploitations dans les marais 	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des molécules/produits utilisés en agriculture • Le besoin en eau des cultures (quantité, calendrier) et lien avec la qualité • Les emplois et la valeur ajoutée liés à l'agriculture • Les apports en plus-value localement (valeur ajoutée induite)
Le fonctionnement hydrogéologique	<ul style="list-style-type: none"> • Le grand cycle de l'eau ; • Le lien entre les niveaux de la nappe, les débits, la gestion des eaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Le grand cycle de l'eau en termes de flux • Le fonctionnement hydrogéologique du bassin versant
La qualité des eaux et des milieux	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des molécules analysées ; • Les risques sanitaires possibles ; • L'usage de l'eau par les particuliers (AEP, eau brute) : contrats, coût de la dépollution ; • Les stations d'épuration des eaux usées (STEP) ; • Un focus spécifique sur l'impact sur les milieux marins ; • L'entretien des milieux et des fossés ; • L'hydromorphologie du territoire, les habitats et espèces, les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), l'urbanisation et son impact, les plans d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • La provenance des polluants retrouvés • L'usage AEP • L'impact de l'entretien des fossés

Evaluation des ateliers du GT1

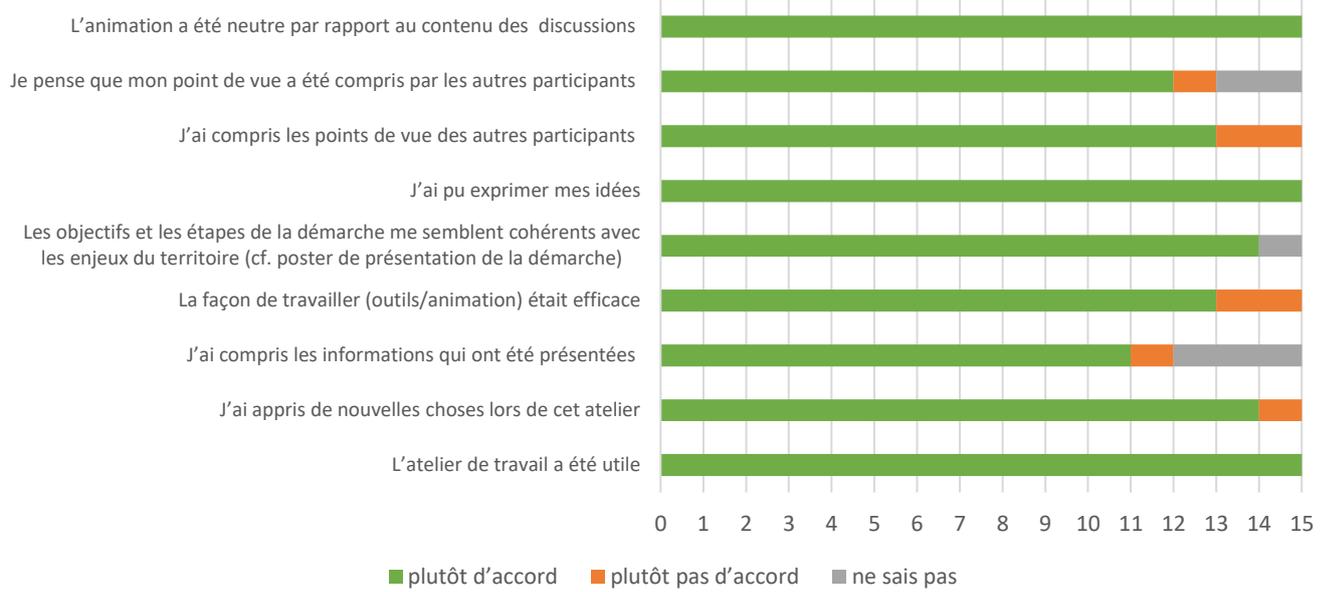
A l'issue des ateliers, les participants ont été invités à s'exprimer sur leur ressenti par rapport à l'atelier. Les critères d'évaluation ont été déterminés pour répondre aux principes présentés ci-avant. Ainsi, tout au long du processus de concertation pour le PTGE du Curé, les évaluations anonymes seront un indicateur sur la manière dont le processus respecte les principes sur lesquels les différents acteurs se sont engagés.

L'observation des évaluations, par groupe et globale, permet de voir que les principaux points d'amélioration concernent la compréhension mutuelle des participants, et l'explication de la méthode derrière le processus participatif. La majorité des participants restent cependant satisfaits des ateliers.

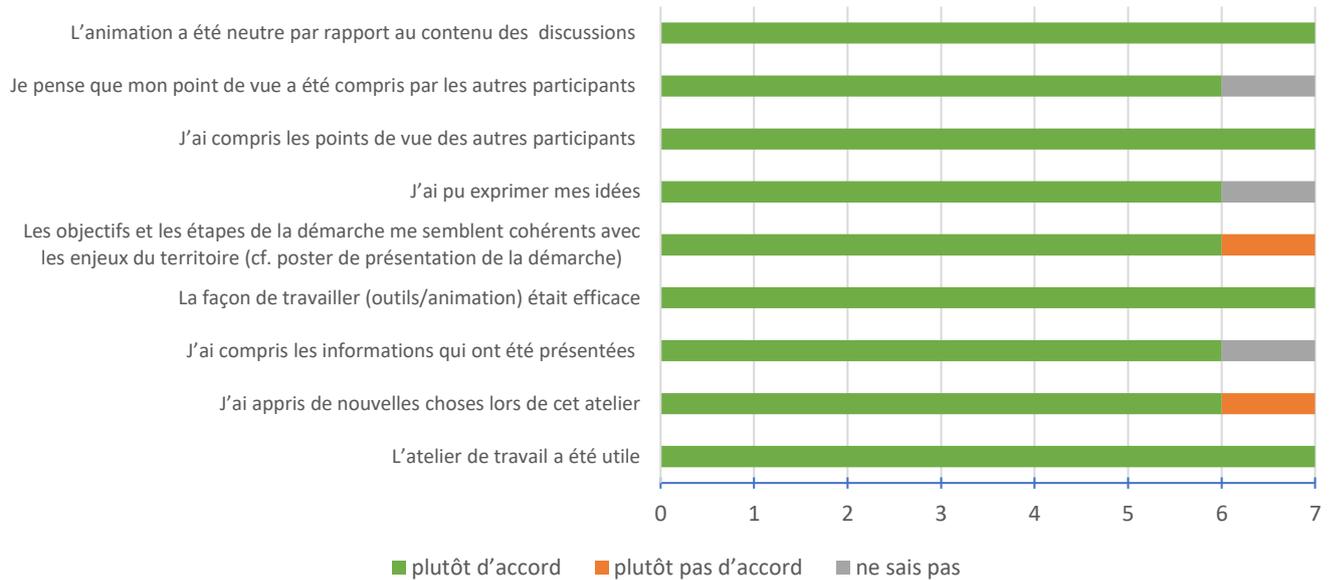
Dans leurs remarques, les membres du panel agricole souhaitent davantage de temps d'échange entre eux, notamment sur les problématiques de quantité de la ressource. Les membres des trois groupes ont souligné la densité des informations fournies et leur complexité, parfois compliquée à assimiler. Une personne dit qu'« on verra à l'usage » si son point de vue a été compris par les autres participants.



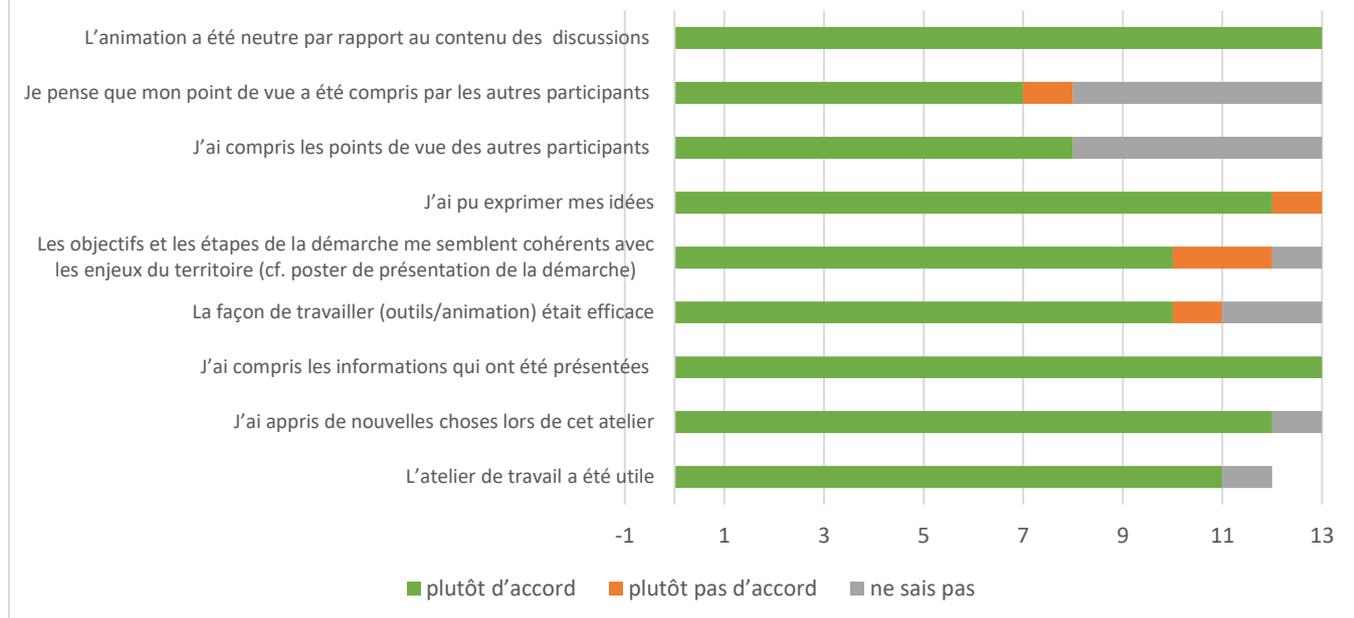
Evaluation GT1 Panel agricole (15 répondants sur 17 participants)



Evaluation GT1 collège "milieux" (7 répondants sur 13 participants)



Evaluation GT1 : Collège "activités économiques" (13 répondants sur 15 participants)



Suites de la montée en compétences : GT2 et GT3

La montée en compétences des acteurs du PTGE va continuer sur les ateliers des GT2 et GT3, avec pour objectif d'aboutir à une adoption d'un Etat des Lieux compris et validé par tous et toutes au printemps 2023.

La montée en compétences s'appuiera sur les trois grands thèmes qui ressortent de la synthèse des échanges lors des ateliers du GT1 : les **usages agricoles**, le **fonctionnement hydrogéologique**, la **qualité de l'eau et les milieux**.

Afin de préserver la qualité des échanges et de la participation, nous proposons une montée en compétences croisée entre les trois collèges d'acteurs.

Chaque collège aura la charge d'écouter les présentations qui lui seront faites, d'en dégager une **synthèse à transmettre aux autres participants**, et des **sujets qu'ils souhaitent porter au débat collectif** à l'occasion du GT3 ou l'ensemble des 67 participants seront réunis.